

Débouchés professionnels

Modalités d'admission

Formation initiale

Formation continue

Contacts



DROIT DES PROPRIÉTÉS INTELLECTUELLES

RESPONSABLE

Philippe GAUDRAT - Professeur

[master
recherche]



Dossier à télécharger et modalités d'inscription
disponibles fin mars sur le site de la Faculté
<http://droit.univ-poitiers.fr>



CONTACTS

CECOJI-UP

Elisabeth REBILLIER et Séléna BRETOUT

Université de Poitiers

Faculté de Droit et Sciences Sociales

Bâtiment E 10

15 rue Sainte Opportune

TSA 81100

86073 Poitiers cedex 09

Téléphone : 05 49 36 64 40

05 49 36 64 50

cecoji-up@univ-poitiers.fr

FORMATION CONTINUE

Pour toute demande de VAE (Validation des acquis de l'expérience permettant l'obtention du diplôme) ou de VAPP (Validation des acquis professionnels et personnels pour l'accès au diplôme), s'adresser à UP&PRO :

2, rue Pierre Brousse
Bâtiment B 25
TSA 91110
86073 POITIERS CEDEX 9
Tél. 05 49 45 44 60 – Fax 05 49 45 44 72
Courriel : up-pro@univ-poitiers.fr
<http://uppro.univ-poitiers.fr>



DROIT des propriétés intellectuelles

Droit d'auteur

Droits voisins

Propriété industrielle

Nouvelles technologies

Patrimoine culturel

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'objectif du Master II recherche en Droit des propriétés intellectuelles est de répondre, dans ce domaine, à l'exigence actuelle des juristes de haut niveau, aptes à résoudre les problèmes d'adaptation posés par les nouvelles technologies et à peser sur l'harmonisation communautaire en cours. Il ouvre à une réflexion approfondie et transversale sur toutes les propriétés intellectuelles, tant dans une dimension classique, industrielle d'une part et littéraire et artistique d'autre part, que dans une dimension plus récente, tournée vers les nouvelles technologies de l'information (Internet et numérique). Par son ouverture, il offre une perspective très enrichissante pour l'entreprise, même s'il prépare en priorité à la thèse. À ce titre, en intégrant les étudiants dans l'équipe de recherche du Cecoji (Centre d'Etudes sur la Coopération Juridique Internationale), le Master prépare à la publication scientifique et alimente une chronique de commentaires de jurisprudence dans le domaine des propriétés intellectuelles.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS & DÉBOUCHÉS

Cette formation en propriétés intellectuelles combinée à l'apprentissage de la recherche ouvre prioritairement à l'enseignement supérieur (après un doctorat). La formation autorise également à envisager des débouchés chez les professionnels du droit ouverts aux propriétés intellectuelles, aujourd'hui de plus en plus nombreux à accompagner les secteurs porteurs de l'économie moderne. L'internationalisation des enjeux conduit également à prévoir des débouchés dans les institutions communautaires et dans les organismes internationaux spécialisés.

MODALITÉS D'ADMISSION

Le Master 2 Droit des propriétés intellectuelles est accessible aux étudiants ayant obtenu la première année d'un Master en Droit, ou diplôme équivalent. La sélection est opérée sur dossier (sans entretien) par un jury composé des membres de l'équipe restreinte.

La maîtrise de la langue française est exigée au niveau TEF pour les étudiants étrangers.

RÉPARTITION HORAIRE

SEMESTRE 1

UNITÉ 1

Enseignements fondamentaux - 100 H - 30 ECTS

Droit des biens et Propriétés intellectuelles	30 h
Propriété littéraire et artistique approfondie.....	30 h
Propriété industrielle approfondie	30 h
Propriétés intellectuelles et droits de l'Homme.....	10 h
Anglais appliqué aux Propriétés intellectuelles (travaux dirigés).....	20 h (option)

SEMESTRE 2

UNITÉ 1

Applications thématiques 50 H plus mémoire - 30 ECTS

Séminaire obligatoire

Méthodologie de la recherche appliquée au droit de l'audiovisuel

Deux séminaires au choix :

Le droit d'auteur dans l'environnement numérique

Le droit des signes distinctifs

Droit, sciences et nouvelles technologies.....

Mémoire obligatoire